



Assemblée générale

Distr. générale
5 février 2003
Français
Original: anglais

Cinquante-septième session

Point 130 de l'ordre du jour

Financement de la Mission des Nations Unies

en Éthiopie et en Érythrée

Rapport sur l'exécution du budget de la Mission des Nations Unies en Éthiopie et en Érythrée pour l'exercice allant du 1er juillet 2001 au 30 juin 2002

Rapport du Secrétaire général

Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Exécution du mandat	1-4	3
II. Exécution du budget		8
A. Ressources financières		8
B. Autres recettes et ajustements		9
C. Matériel appartenant aux contingents : matériel majeur et soutien logistique autonome		9
III. Analyse des écarts	5-18	10
IV. Décisions que l'Assemblée générale devra prendre	19	12

* Nouveau tirage pour raisons techniques.



Résumé

Le présent rapport rend compte de l'exécution du budget de la Mission des Nations Unies en Éthiopie et en Érythrée pour l'exercice allant du 1er juillet 2001 au 30 juin 2002.

Exécution du budget

(En milliers de dollars des États-Unis; l'exercice budgétaire court du 1er juillet 2001 au 30 juin 2002.)

Catégorie de dépenses	Montants répartis	Dépenses	Écarts	
			Montant	Pourcentage
Militaires et personnel de police	87 722,0	83 695,9	4 026,1	4,6
Personnel civil	31 638,0	27 756,2	3 881,8	12,3
Dépenses opérationnelles	79 040,0	73 555,6	5 484,4	6,9
Montant brut	198 400,0	185 007,7	13 392,3	6,8
Recettes provenant des contributions du personnel	3 910,1	3 507,9	402,2	10,3
Montant net	194 489,9	181 499,8	12 990,1	6,7
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	—	—	—	—
Total	198 400,0	185 007,7	13 392,3	6,8

Ressources humaines : occupation des postes

Catégorie de personnel	Postes approuvés ^a	Postes effectivement pourvus (moyenne)	Taux de vacance (pourcentage) ^b
Observateurs militaires	220	215	2
Contingents	3 980	3 772	5
Personnel international	257	220	14
Personnel recruté dans le pays	274	254	7
Volontaires des Nations Unies	82	40	51

^a Effectif autorisé le plus élevé.

^b Compte tenu du nombre de postes pourvus et du nombre de postes approuvés, mois par mois.

Les décisions que l'Assemblée générale devra prendre sont énoncées au chapitre IV du présent rapport.

I. Exécution du mandat

1. Le Conseil de sécurité a établi le mandat de la Mission des Nations Unies en Éthiopie et en Érythrée (MINUEE) dans ses résolutions 1312 (2000) et 1320 (2000). Le mandat pour l'exercice considéré dans le présent rapport a été défini dans ses résolutions 1344 (2001), 1369 (2001) et 1398 (2002).

2. La Mission a pour mandat d'aider le Conseil de sécurité à atteindre un objectif général qui est de parvenir à un règlement pacifique du conflit entre l'Éthiopie et l'Érythrée.

3. Dans le cadre de cet objectif général, la Mission a contribué à un certain nombre de réalisations en exécutant, au cours de l'exercice, les produits clefs présentés dans les tableaux ci-après.

4. Ces tableaux constituent un premier pas vers la définition d'objectifs. En effet, le budget de 2001-2002 ne contenait pas de tableau type énonçant les résultats escomptés qui auraient servi de données de référence pour mesurer l'exécution du budget et en rendre compte. Il a donc été décidé, à titre transitoire, de présenter les données sur l'exécution du budget de la Mission pour l'exercice 2001-2002 sous la forme d'un tableau dans lequel les réalisations et produits effectifs (pour lesquels l'information est disponible) sont indiqués en regard d'indicateurs génériques et de types de produits, plutôt que de données de référence.

Composante 1 : Composante politique

<i>Réalisations escomptées</i>	
1.1 Progrès sur la voie d'un règlement définitif du conflit frontalier	
<i>Indicateurs de succès</i>	<i>Réalisations effectives</i>
Prise de conscience accrue de la situation politique dans les deux pays, participation plus active au processus de règlement et sensibilisation du public au processus de paix	L'Éthiopie et l'Érythrée, les Amis de la MINUEE, l'Union africaine, l'Union européenne et d'autres États Membres intéressés ont participé activement au processus et à la concertation politiques
Plus grand nombre de déplacés regagnant la Zone de sécurité temporaire et les zones contiguës déminées	170 000 déplacés et réfugiés ont regagné la Zone de sécurité temporaire et les zones contiguës
Diminution du nombre de cas de violation des droits de l'homme dans la Zone de sécurité temporaire et dans les zones contiguës	Les cas de violation des droits de l'homme ont été moins nombreux
<i>Type de produit</i>	<i>Produits effectivement exécutés</i>
Rapports	4 rapports du Secrétaire général au Conseil de sécurité
	Rapports de situation quotidiens
	64 rapports hebdomadaires et mensuels
Séances d'information	25 séances d'information et exposés
	50 séances d'information tenues par le Bureau du Secrétaire général à l'intention des Amis de la MINUEE, des facilitateurs, des garants et des pays fournisseurs de contingents (en Éthiopie et en Érythrée)
	50 séances d'information à l'intention de visiteurs et de délégations de passage, dont des représentants du Conseil de sécurité et du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires
Réunions relatives aux mesures de confiance	3 réunions tenues sous l'égide de responsables religieux
Information	12 numéros du bulletin d'information de la MINUEE tirés à plus de 60 000 exemplaires dans la zone de la Mission
	22 communiqués de presse
	Production et diffusion sur le site Web de 104 programmes radiophoniques; mise en onde de 46 programmes

<p>Déminage</p>	<p>4 expositions-photos spéciales</p> <p>44 conférences de presse</p> <p>Production d'un documentaire vidéo sur le processus de paix</p> <p>Déminage d'une superficie de 10 kilomètres carrés</p> <p>Destruction de 2 400 mines et 35 000 engins non explosés</p> <p>105 000 individus sensibilisés aux dangers des mines</p> <p>25 séances de sensibilisation aux dangers des mines et engins non explosés</p> <p>Publication de 80 rapports et consignes de sécurité en matière de déminage</p> <p>40 enquêtes ouvertes et menées à bien sur des incidents ou accidents imputables à des mines</p>
<p>Projets à effet rapide</p>	<p>Lancement de 51 projets à effet rapide</p> <p>Achèvement de 50 projets à effet rapide</p>
<p>Activités de coopération militaire et civile</p>	<p>Création de trois centres sur le terrain</p>
<p>Rapport relatif aux droits de l'homme</p>	<p>Publication de 150 rapports sur la situation des droits de l'homme sur le terrain</p> <p>50 rapports sur les droits de l'homme, publiés notamment dans le bulletin d'information hebdomadaire de la MINUEE</p> <p>500 entretiens avec des victimes de violations des droits de l'homme ou avec des personnes ayant participé à des programmes de rapatriement et de regroupement familial</p> <p>10 séances d'initiation aux droits de l'homme organisées à l'intention des nouveaux contingents de maintien de la paix</p> <p>5 réunions avec l'équipe de pays des Nations Unies sur des questions relatives aux droits de l'homme</p> <p>30 réunions avec des organisations humanitaires et organisations non gouvernementales locales sur la coordination des activités relatives aux droits de l'homme</p>

Composante 2 : Composante militaire

<i>Réalisations escomptées</i>	
2.1. Respect des engagements pris en matière de sécurité par l'Éthiopie et l'Érythrée dans le cadre de l'Accord sur l'arrêt des hostilités	
<i>Indicateurs de succès</i>	<i>Réalisations effectives</i>
La Zone de sécurité temporaire est restée démilitarisée Le nombre de violations de l'Accord dans la Zone de sécurité temporaire et dans les zones contiguës a diminué	La Zone de sécurité temporaire est restée démilitarisée depuis avril 2001 Hormis quelques incidents isolés par-delà la frontière sud de la Zone de sécurité temporaire, aucune violation grave de l'Accord n'est à déplorer
<i>Type de produit</i>	<i>Produits effectivement exécutés</i>
Réunions de coordination avec les commandants militaires éthiopiens et érythréens Déménagement de la voie d'accès à la Zone de sécurité temporaire et des zones contiguës Patrouilles ordinaires et de longue portée Enquêtes spéciales	35 postes d'observation et 14 autres points d'observation 6 réunions du Comité de coordination militaire avec les deux parties Déménagement d'une superficie de 9 246 993 mètres carrés; déminage de 801,4 kilomètres de route et balisage d'une superficie de 2 275 477 mètres carrés 52 patrouilles ordinaires (d'une durée de 6 à 8 heures, jour et nuit) sur une distance de 40 à 100 kilomètres 12 patrouilles mensuelles de longue portée dans chaque secteur 24 enquêtes menées par des équipes ou patrouilles sur des incidents particuliers

Composante 3 : Appui

<i>Réalisations escomptées</i>	
3.1. Efficacité et efficacité accrues de l'appui apporté à la Mission	
<i>Indicateurs de succès</i>	<i>Réalisations effectives</i>
Degré de satisfaction élevé des services clients interrogés	Les services clients interrogés se sont déclarés plutôt satisfaits, satisfaits ou très satisfaits de l'appui fourni

<i>Type de produit</i>	<i>Produits effectivement exécutés</i>
Rapport sur le budget	Présentation d'un rapport sur le budget
Rapport sur l'exécution du budget	Présentation d'un rapport sur l'exécution du budget
Entretien des locaux	Entretien de 41 bâtiments (bureaux, bases d'opération des équipes, complexes de conteneurs et camps)
Construction de bâtiments et de modules préfabriqués	Construction de 16 modules préfabriqués de Kobé pour 336 militaires dans le secteur est, de 5 modules préfabriqués de Kobé dans le secteur centre pour le bataillon indien, d'un camp pour 124 officiers d'état-major, d'un camp pour 208 gardes et une compagnie irlandaise chargée de l'administration, d'installations médicales de niveau II dans un camp d'officiers d'état-major pour 54 agents sanitaires
Installation et mise en service de stations d'épuration d'eau	2 stations d'épuration d'eau opérationnelles
Avions en service	5 appareils en service
Hélicoptères en service	9 hélicoptères en service
Transport de passagers	42 670 passagers transportés
Marchandises acheminées par voie aérienne	989 233 kilos de marchandises acheminées par voie aérienne
Marchandises acheminées par voie terrestre	2 746 719 kilos de marchandises acheminées par voie terrestre
Entretien de véhicules	Entretien de 406 véhicules appartenant à l'ONU
Gestion et exécution de contrats	13 contrats exécutés
Entretien de réseaux informatiques et de communication	Entretien des réseaux informatiques et de communication assuré en permanence tout au long de l'année
Prestation de services de sécurité	Services de sécurité assurés en permanence tout au long de l'année
Valeur des bons d'achat et marchés conclus	Traitement de 673 bons d'achat d'une valeur de 12 514 218 dollars
Aménagement d'installations médicales de niveau I au Bureau des Nations Unies en Érythrée	Installation d'un dispensaire de niveau I
Consultations médicales	982 consultations médicales de niveau I données
Évacuations sanitaires	73 évacuations sanitaires effectuées

II. Exécution du budget

A. Ressources financières

(En milliers de dollars des États-Unis; l'exercice budgétaire court du 1er juillet 2001 au 30 juin 2002.)

Catégorie de dépenses	Montants répartis (1)	Dépenses (2)	Écart	
			Montant (3) = (1)-(2)	Pourcentage (4) = (3)/(1)
Militaires et personnel de police				
Observateurs militaires	8 295,4	7 204,3	1 091,1	13,2
Contingents	79 426,6	76 491,6	2 935,0	3,7
Police civile	—	—	—	—
Unités de police constituées	—	—	—	—
Personnel civil				
Personnel international	28 515,6	25 234,9	3 280,7	11,5
Personnel recruté dans le pays	1 272,0	879,2	392,8	30,9
Volontaires des Nations Unies	1 850,4	1 642,1	208,3	11,3
Dépenses opérationnelles				
Personnel temporaire	—	7,2	(7,2)	—
Personnel fourni par des gouvernements	—	—	—	—
Observateurs électoraux civils	—	—	—	—
Consultants	—	—	—	—
Voyages	511,6	926,1	(414,5)	(81,0)
Installations et infrastructures	21 021,8	18 731,8	2 290,0	10,9
Transports terrestres	4 151,8	2 667,2	1 484,6	35,8
Transports aériens	23 488,2	21 892,7	1 595,5	6,8
Transports maritimes	—	—	—	—
Transmissions	7 906,2	7 456,8	449,4	5,7
Informatique	1 776,3	1 581,8	194,5	10,9
Services médicaux	2 768,9	2 612,8	156,1	5,6
Matériel spécial	1 923,9	2 002,3	(78,4)	(4,1)
Fournitures, services et matériel divers	14 905,4	15 092,0	(186,6)	(1,3)
Projets à effet rapide	585,9	584,9	1,0	0,2
Total brut	198 400,0	185 007,7	13 392,3	6,8
Recettes provenant des contributions du personnel	3 910,1	3 507,9	402,2	10,3
Total net	194 489,9	181 499,8	12 990,1	6,7
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	—	—	—	—
Total	198 400,0	185 007,7	13 392,3	6,8

B. Autres recettes et ajustements

<i>Catégorie de recettes</i>	<i>Montant (milliers de dollar É.-U.)</i>
Intérêts créditeurs	3 601,0
Recettes diverses	390,0
Contributions volontaires en espèces	–
Ajustement sur exercices antérieurs	–
Économies réalisées au titre d'engagements d'exercices antérieurs, ou annulation d'engagements d'exercices antérieurs	6 556,0
Total	10 547,0

C. Matériel appartenant aux contingents : matériel majeur et soutien logistique autonome

<i>Catégorie de dépenses</i>	<i>Dépenses (milliers de dollars É.-U.)</i>
Matériel majeur	19 066,8
Soutien logistique autonome	
Restauration	1 220,5
Mobilier et matériel de bureau	702,2
Électricité	1 291,0
Missions secondaires du génie	739,3
Blanchisserie et nettoyage	1 022,1
Matériels de campement	953,7
Hébergement	751,2
Magasins – divers	2 016,0
Transmissions	3 881,6
Services médicaux	2 348,9
Neutralisation des explosifs et munitions	332,1
Observation	1 474,3
Protection nucléaire, biologique et chimique	99,7
Total partiel	16 832,6
Total	35 899,4

III. Analyse des écarts¹

	<i>Écart</i>	
Observateurs militaires	1 091,1	13,2 %

5. La baisse des dépenses est essentiellement imputable à la réduction des frais de voyage prévus pour chaque observateur militaire (2 030 dollars) dans le budget.

	<i>Écart</i>	
Contingents	2 935,0	3,7 %

6. La baisse des dépenses est essentiellement imputable à une réduction des frais de voyage prévus pour chaque membre du contingent dans le budget, ainsi qu'aux économies réalisées au titre de l'indemnité de subsistance (missions). En effet, le coût moyen s'est établi à 283 dollars par membre du contingent, pour un total de 10 993 membres, alors que le montant initialement inscrit au budget était de 800 dollars par membre du contingent.

	<i>Écart</i>	
Personnel international	3 280,7	11,5 %

7. Les ressources nécessaires ont été plus faibles que prévu du fait que les postes ont été pourvus à des classes inférieures à celles qui avaient été approuvées et que des retards sont intervenus dans le recrutement.

	<i>Écart</i>	
Personnel recruté dans le pays	392,8	30,9 %

8. La baisse des dépenses découle du fait qu'un grand nombre d'agents nationaux ont été recrutés à une classe inférieure à celle prévue, compte tenu du marché local de l'emploi.

	<i>Écart</i>	
Volontaires des Nations Unies	208,3	11,3 %

9. La baisse des dépenses découle principalement du retard intervenu dans le déploiement des Volontaires.

	<i>Écart</i>	
Voyages	(414,5)	(81,0 %)

10. Le dépassement est imputable au coût plus élevé que prévu des voyages effectués dans la zone de la Mission par le personnel technique dans le cadre du

¹ Le montant des écarts est exprimé en milliers de dollars des États-Unis.

règlement de différends frontaliers et par le personnel d'appui administratif à l'appui du processus de paix.

	<i>Écart</i>	
Installations et infrastructures	2 290,0	10,9 %

11. La baisse des dépenses est imputable aux économies réalisées du fait que les groupes électrogènes dont l'achat était prévu ont été prélevés sur le stock de réserve de la Division de l'administration et de la logistique des missions, que le matériel d'épuration de l'eau qui était inscrit au budget n'a pas été acheté, la Mission ayant opté pour un approvisionnement par camions-citernes et qu'il n'a pas été nécessaire d'acheter les fosses septiques et citernes à eau prévues, les structures préfabriquées en étant déjà équipées.

12. D'importantes économies ont été réalisées du fait qu'un appel d'offres portant sur un contrat d'entreposage et de soutien logistique n'a reçu aucune réponse au cours de l'exercice. Le cahier des charges a été révisé et un nouvel appel d'offres devrait être lancé sous peu.

	<i>Écart</i>	
Transports terrestres	1 484,6	35,8 %

13. La réduction des dépenses résulte essentiellement d'une consommation de carburants et lubrifiants inférieure aux prévisions tant pour les véhicules appartenant aux contingents que pour ceux appartenant à l'ONU.

	<i>Écart</i>	
Transports aériens	1 595,5	6,8 %

14. La réduction des dépenses s'explique essentiellement par la baisse des frais de carburant du fait d'un nombre d'heures de vol inférieur aux prévisions et du rapatriement de deux appareils de surveillance.

	<i>Écart</i>	
Transmissions	449,4	5,7 %

15. La réduction des dépenses s'explique essentiellement par le retard enregistré par la conclusion du contrat d'accès Internet indépendant et l'achat de pièces de rechange pour le matériel informatique. Il a en effet fallu plus de temps que prévu pour trouver un prestataire dont les services soient adaptés au matériel dont est dotée la Mission et répondent à ses besoins.

	<i>Écart</i>	
Informatique	194,5	10,9

16. La réduction des dépenses résulte de la baisse du coût de l'exploitation et de la gestion du Système d'information géographique (SIG) au cours de l'exercice. La Mission a pu, en détachant du personnel militaire expérimenté auprès du Groupe

chargé du SIG, créer le bureau du SIG sans avoir recours à des services contractuels externes.

	<i>Écart</i>	
Services médicaux	156,1	5,6 %

17. La réduction des dépenses découle du fait qu'il n'y a eu qu'une seule évacuation sanitaire spéciale par avion sanitaire au cours de l'exercice et non deux comme prévu dans le budget.

	<i>Écart</i>	
Fournitures, services et matériel divers	(186,6)	(1,3 %)

18. Au cours de la période considérée, des ressources avaient été prévues pour affréter 12 vols commerciaux destinés à transporter du matériel et des fournitures depuis la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi (Italie) et d'autres missions. Or, tout le matériel et les fournitures ont été acheminés en utilisant les heures de vol prévues au titre des opérations aériennes de la MINUEE, ce qui a réduit la nécessité d'affréter des vols.

IV. Décisions que l'Assemblée générale devra prendre

19. En ce qui concerne le financement de la MINUEE, l'Assemblée générale devra se prononcer sur les points suivants :

a) **L'affectation du solde inutilisé de 13 392 300 dollars relatif à l'exercice allant du 1er juillet 2001 au 30 juin 2002;**

b) **L'affectation du montant correspondant aux autres recettes et ajustements relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2002, qui s'élève à 10 547 000 dollars, dont les intérêts créditeurs (3 601 000 dollars), et les économies réalisées sur les engagements d'exercice antérieurs (390 000 dollars) ou montants résultant de l'annulation d'engagements d'exercices antérieurs (6 556 000 dollars).**